



Communiqué de presse

Fribourg, le 3 février 2009

8 FÉVRIER: OUI SANS HÉSITER!

La Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) réitère son appel lancé en novembre dernier: la reconduction et l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) entre la Suisse et l'Union européenne sont vitales tant pour notre région que pour le pays dans sa globalité. La raison doit balayer intégralement les réflexes émotionnels et alarmistes infondés. Dire OUI le 8 février, c'est préserver des conditions cadre avantageuses, tant pour la population que pour l'économie de notre pays. Dire OUI le 8 février, c'est maintenir l'accès à des marchés primordiaux pour la Suisse et en outre assurer l'ouverture de nouveaux débouchés, synonymes d'exportations et d'emplois supplémentaires.

A la fois francophone et germanophone, active aussi bien dans le secteur primaire, secondaire que le tertiaire, dotée d'un dense réseau urbain, mais aussi rurale, montagnarde ou lacustre, au contact direct de ses voisins européens ou enclavée dans le territoire suisse, la Suisse occidentale résume au travers de ses 7 membres une grande partie de la variété helvétique. Les cantons qui la composent attestent tous des importants apports tant économiques que sociaux qui ont eu lieu depuis 2002. Les accords bilatéraux qui sont liés à l'ALCP offrent tant aux citoyens qu'aux entreprises des conditions d'accès favorables à l'UE, notre voisin et principal partenaire commercial. En outre, cette ouverture à l'UE permet à la Suisse d'accéder à un bassin de main-d'œuvre vaste et qualifié, dont elle ne saurait tout simplement se passer.

Les mesures d'accompagnement mises en place en 2002 se sont avérées efficaces pour détecter et corriger d'éventuels abus en matière salariale. L'ALCP n'a pas entraîné d'exode de population en direction de la Suisse. Il n'en sera pas autrement lors de l'extension à la Bulgarie et à la Roumanie: un dispositif complet de transition accompagnera l'élargissement, prévenant toute immigration massive et incontrôlée de ces populations dans notre pays.

Les accords passés par la Suisse avec l'UE s'étendent à l'ensemble de ses membres, au nombre de 27 aujourd'hui. Du point de vue helvétique, il semblerait inconcevable que l'UE exclue certains cantons de l'ALCP et il n'en est pas autrement a contrario. C'est avec les 27 membres que notre pays continue d'avancer sur la voie du bilatéralisme.

L'entrée en vigueur des accords bilatéraux avait coïncidé avec un redémarrage du taux de croissance de l'économie; à l'heure où les perspectives économiques sont assombries, le maintien de bonnes conditions cadres est essentiel pour notre pays. Le repli sur soi serait la plus mauvaise des attitudes pour la Suisse: l'ouverture est une nécessité et l'un des principaux moteurs de son succès.

La CGSO appelle les citoyennes et citoyens à massivement se mobiliser le 8 février prochain et à soutenir une Suisse ouverte et dynamique, garante de nos emplois et de notre prospérité à tous! Pour les Gouvernements de Suisse occidentale, le 8 février ce sera OUI sans hésiter!

Pour tous renseignements :

- M. le Président de la CGSO, canton du Jura, Michel Probst, 032 420 52 00
- Secrétariat de la CGSO, Sylvie Fasel Berger, 079 515 21 11